

normandie



caen • alençon •
avranches • cherbourg



Compte rendu FO de l'instance de proximité 25 août 2026



Présents pour la direction : Florian Ringuédé, directeur régional par intérim; Maud de Bohan, déléguée à l'antenne et aux contenus; Fanny Ausina-Defosse, RRH; Virginie Depond, CRH; Linda Belhaoues, coordinatrice numérique, Eric Morisse, responsable IMG et APS, Mickaël Goavec, rédacteur en chef; Christophe Miguel, chef de centre

Présents RP: François Ormain (FO), Stéphanie Desgranges-Lentz, Carole Lefrançois, Amandine Pinault (CGT)

Point 1 - Marche de l'établissement

Situation budgétaire de la région :

le déficit conduit à de nouvelles mutualisations

Le directeur régional par intérim informe que le budget a été dépassé au premier semestre 2026. Le nombre de jours d'ETP (équivalent temps plein) est très supérieur aux prévisions. Il faut procéder à un réajustement pour atteindre l'équilibre d'ici à la fin de l'année. Le directeur par intérim annonce la dénonciation du protocole de sortie de grève du 17 juin 2017 sur le plafonnement à 60 jours des mutualisations des JT de Caen et de Rouen. Et annonce 10 jours de plus d'ici à la fin de l'année pour absorber « une petite partie » du manque à gagner. C'est un des leviers pour résorber le déficit, maintenir l'activité tout en corrigeant la trajectoire financière, dit-il. Les mutualisations permettent de diviser par presque deux un budget de production. Mais il faudra encore rendre des ETP, selon lui. Nous devons regarder au moindre remplacement. Nous sommes une région fragile et nous payons le moindre accident budgétaire. Le directeur régional par intérim doit encore transmettre l'accord au CSE réseau pour une dénonciation officielle, il n'y aura pas de nouveau protocole. L'accord étant local, cette décision s'applique sans délai. Toutes les vacances de Noël et les weekends de fin de vacances seront mutualisés. Le 10 septembre, les 17, 18, 24, 25 et 31 octobre. Les 1er novembre et 11 novembre. Les 19, 20, 21, 22 et 23 décembre. Cette organisation sur une semaine complète aura un impact sur la pose des congés. La direction va regarder ce qu'il est possible de faire pour obtenir une alternance entre Caen et Rouen.



Selon la direction, les raisons de cette situation sont multiples. Deux recadrages budgétaires ont eu lieu en cours d'exercice en décembre et en mai. Il a fallu rendre des ETP (sachant que... 8 postes sont toujours gelés (5 Caen / 3 à Rouen). Des arrêts de travail, des congés paternité, des départs à la retraite non effectifs, des utilisations de CET à remplacer.

Le directeur veut regarder la situation du recrutement, et minimise le coût du double directeur régional grâce au dédoublement de la directrice par intérim pendant 4 mois et à la sortie des effectifs de l'ancien directeur au terme de 135 jours de congés maladie.

La déléguée à l'antenne et aux contenus précise que le contexte est friable depuis la fin de la redevance. Aujourd'hui, nous dépendons des arbitrages du gouvernement. L'activité se maintient mais le passif est lié à la baisse des budgets. Les prévisions ont été faites sans connaître les dotations, et d'autres régions sont plus riches que nous, selon la direction.

FO indique que le modèle de financement retenu par le président de la république n'est pas conforme à la constitution française. Cette dernière suppose de financer une presse publique indépendante.

Le rédacteur en chef indique que l'objectif est de maintenir un maximum de produits, d'émissions, d'opérations, c'est pour cela que nous sommes borderline, dit-il. Dans d'autres régions, des décisions plus radicales ont été prises pour être au vert...

FO indique que sur le plan éditorial, les mutualisations ont un impact sur la proximité. Un axe fort de la politique de l'entreprise, ADN du réseau régional. La baisse des audiences liées aux mutualisations attirent moins les annonceurs avec un manque à gagner financier.

Le directeur répond qu'il est compliqué de maintenir la proximité en ce moment. Cet été les audiences ont été bonnes selon lui (+ de 20% de part de marché). Pas de précisions sur le budget 2027.

Point 2 : info, antenne et numérique

Accord d'expérimentation sur les vidéos verticales: c'est parti !

La coordinatrice régionale au numérique, Linda Belhaoues, est venue faire un point sur l'accord d'expérimentation sur les vidéos verticales.

L'accord sur l'expérimentation des vidéos sur le numérique a été prorogé en juillet et étendu à toutes les régions du réseau. Il s'agit d'augmenter le nombre de vidéos verticales. 54% du public s'informe via les réseaux sociaux contre 52 % pour les autres médias. Les vidéos verticales sont également intégrées à la plateforme numérique France 3 Normandie (vidéos shuffle accompagnées d'un titre et d'un chapeau). L'objet de l'accord est d'acquérir de nouvelles compétences et d'expérimenter les nouveaux modes de fabrication de contenus.

5 types de contenus sont définis :

1. Vidéos courtes de 1 à 1'30 tournées et assemblées par un journaliste et/ou un CEN
2. Vidéos enrichies de 2'30 à 3' montées par un monteur avec mixage si besoin
3. Vidéos sur fond vert ou en studio avec un OPV. Mise en image par un TEVA. Habillage par un monteur ou un CEN



4. Vidéos hors information et actualité, par un journaliste, un animateur, un responsable de com. Filmé et assemblé par un CEN.
5. Vidéos de décryptage

L'expérimentation doit avoir lieu du 13 juillet 2026 au 12 février 2028. Un premier bilan sera fait avec les organisations syndicales au 1er semestre 2027.

Ce travail se fait sur la base du volontariat avec la possibilité de se retirer de l'expérimentation avec un délai de prévenance d'un mois. Un état des lieux doit être fait sur les capacités de chacun et une formation de deux jours est prévue sauf pour les journalistes sortis des écoles déjà formés. Il y a urgence, dit le directeur régional.

Une validation éditoriale et technique est prévue avant publication par un encadrant ou un CEN.

Pour ce travail, il y a 2 UTS à Caen et 1 par Bex. Le montage web se fait sur Adobe Première selon une organisation hybride qui doit encore être revue. L'objectif est d'avoir au moins une vidéo / jour et de monter 2 vidéos (sujet longs) / semaine d'ici à 2027. A Caen, 6 monteurs sont déjà formés.

Sur les productions enrichies, le mixage se fera par les monteurs et/ou par les mixeurs selon le besoin. La fiche de poste prévoit le mixage sur certains sujets d'actualité. Mais il semble que les monteurs de Rouen s'opposent au mixage. A Strasbourg, une UCC existe ! Une reconnaissance sous forme d'UCC est-elle prévue interrogent les élus ? Pas dans l'accord répond la direction. Uniquement dans le cadre des locales ou du travail nomade, précise le chef de centre.

[L'accord peut évoluer dit FO... Le syndicat évoque aussi le travail d'assemblage des journalistes qui travailleront seuls sur le terrain, alors que l'accord collectif prévoit de travailler à deux.](#)

Ce seront des volontaires répond le rédacteur en chef, on va relancer un appel à candidature. Le directeur dit que ce travail peut être passionnant, déclinable sous différentes formes. L'activité est flexible, on peut aussi revenir en arrière. Il faut aussi tenir compte de la sécurité pour ce type de tournage seul, inscrit dans le DUERP, dont les risques feront l'objet d'un atelier.

Les salariés potentiels sont les journalistes, CEN, responsables de communication, OPV, TEVA, et les chefs monteurs pour la post-production.

Le numérique, c'est notre avenir, dit la coordinatrice numérique. Le sous-titrage est impératif car on consomme souvent en lisant la légende sans le son. On a besoin d'être réactif. Si on attend le mixage, on est battus, dit-elle. Entre juin et août 2026, 15M de vues sur Instagram, 60 M sur Facebook, 9 M sur TikTok, 8 M sur You tube.

2 CEN sont prévus dans chaque antenne d'ici à juillet 2027.

[Dans le cadre de la renégociation de l'accord collectif, le syndicat va sensibiliser la direction du dialogue social à la question des UCC pouvant se rattacher à l'ensemble de l'activité web.](#)

Archivage des sujets numériques

Pour l'instant, il n'y en a pas, selon le directeur. Mais il y a des gens qui travaillent dessus car c'est un besoin. Le rédacteur en chef précise qu'il y a une forte demande d'explication du public s'agissant de



certaines articles ou vidéos. Exemple : droit à l'oubli, demande d'anonymisation. La suppression de contenus est difficile car pénalisante pour la vidéo suivante, selon la coordinatrice numérique.

Diffusion des Matinales radio de septembre

Les matinales filmées reprennent le 31 août sur les mêmes créneaux horaires.

Seuls les passages musicaux seront illustrés avec des images de drone, en stock suffisant, indique la déléguée à l'antenne et aux contenus. Cela aura pour conséquence d'alléger les documentalistes dans leur travail de recherche. En cas de problème, le programme de substitution sera FranceInfo et non plus Okoo, le programme jeunesse.

Edition spéciale sur la tapisserie de Bayeux

Une page spéciale le 10 septembre est prévue pour l'ouverture de l'exposition au British Museum dans les JTs midi et soir, avec des reportages, des plateaux et des invités enregistrés. Pas de bobine, une version lancement plateau/sujet. Il est prévu deux équipes de tournage sur place avec un monteur et un OPS. Le maquillage n'est pas prévu. La présentatrice pourrait se maquiller elle-même ou une prestation sur place pourrait être envisagée. La coordination éditoriale est assurée par Franck Bodereau. Un feuilleton est diffusé dans les jours qui précèdent avec des articles web. Un « On vous emmène Ici » sur ce thème sera diffusé en parallèle.

Point 3 - Emploi, formation, recrutement, départ, mutation, reconversion, détachement

Service vidéo

Un technicien vidéo part en mission à Lyon du 31 août au 31 décembre. Le forfait mobilité a été évoqué. Il a été modifié par rapport au précédent. Les conditions d'accompagnement à la mobilité sont déterminées en fonction du type de poste à pourvoir (détail sur Monespace). En général, c'est le pack standard qui s'applique.

S'agissant du service, le chef de centre indique que ce départ sera remplacé.

L'alternante journaliste numérique est Chloé Lentier. En école à Marseille, elle arrive le 14 septembre et sera présente un an, à raison de 4/5 semaines dans l'entreprise et 2 à l'école. Elle sera suivie par Marie-Charlotte Nouvellon.

Le détachement de Julien Teiller à Caen est prévu jusqu'à fin décembre. Anaïs Guérard est la remplaçante principale sur le poste d'Avranches.

Plafonds de carence de 80 et 120 jours des CDD

Le plafond de carence est fixé à 80 jours pour les intermittents, 120 pour les cdd classiques, journalistes. C'est un plafond annuel communiqué aux salariés lors de leur inscription au planning. Des dérogations sont possibles pour les métiers en tension, étudiées localement sous réserve de ne trouver personne d'autre. Les CDD historiques ne sont pas soumis à ce plafond. L'UOA a un fichier de suivi pour anticiper les plafonds.



Comité salaire

La RRH informe que le bilan des revalorisations n'est pas finalisé par la direction des rémunérations à Paris. Cela bloque le processus national de mise en paye. A suivre.

Point 4 : CSSCT

L'APS (animateur prévention sécurité) a présenté le DUERP 2026 et le Papripact 2027

Les ateliers devraient avoir lieu entre février et mars, avant les échéances électorales.

Un nouveau quatuor de la prévention et de la sécurité est en place, avec Vincent Lefort pour la technique, Virginie Depond pour la RH et Damien Nicolini pour la rédaction. Ils contribuent à la rédaction du Duerp et du Papripact et en assurent le suivi.

Le DUERP répertorie les situations dangereuses et les actions de prévention. Exemples: les chutes en hauteur, les risques routiers liés aux travaux du tram, les violences et harcèlement sexiste et sexuel, l'insécurité avec la fusion web/radio/Tv, les risques liés à un environnement hostile (défiance de la population face aux médias), les catastrophes liées aux feux de forêt, les rapports sociaux délétères, les vols au sein de l'entreprise, les conflits de valeur avec la marque « Ici », ou encore le turn over de la direction régionale.

Le risque d'un rayonnement ionisant a été rajouté. Attribution de pastilles d'iode, en cas d'explosion de la centrale Flamanville ou du démantèlement d'un sous-marins nucléaire.

Les risques liés aux vidéos verticales pour la régie et la TV web seront évalués à travers un atelier de travail.

Le Papripact affiche les indicateurs de suivi et de résultats des actions menées par la direction en fonction de son budget .

Il est notamment question d'améliorer:

- Les conditions de travail au 2e étage avec un projet d'aménagement à partir d'un groupe de travail (nouveaux espaces, sonorisation...).
- La prévention et la protection des équipes Tv/Web face aux agressions et harcèlement du public, par de la formation.
- L'accueil des stagiaires avec une charte d'engagement.
- Les relations entre collaborateurs ou « le vivre ensemble » avec un groupe de travail pour garder les espaces propres, y compris les véhicules, faire le plein d'essence...
- La réduction des apports thermiques sur le côté sud du bâtiment par des films occultants et des stores, ouvrir les fenêtres la nuit.

Concernant les difficultés d'accès à la station liés au tram, la direction estime avoir fait un travail de sensibilisation en amont pour que chacun trouve sa solution.

Règle d'attribution du matériel de tournage

Le chef de centre indique que l'attribution du matériel de tournage est établi sur la base du planning du vendredi soir. Une modification ou une anticipation des moyens de tournage doit faire l'objet d'une



demande par mail. Un rappel de cette règle a été fait pour éviter les dissensions. Quoiqu'il en soit, il faut s'adresser à un cadre technique ou éditorial en cas de changement de matériel.

UOA

Le salarié intérimaire est en congés, il est retourné à Limoges semaine 35. Il pourrait revenir selon la reconduction ou non du détachement Outremer du salarié titulaire du poste.

L'activité a été redéfinie pour une des salariées. Il est précisé que le service peut à certains moments se retrouver sans encadrant.

Climatisation à Alençon

Une rencontre dans les locaux a eu lieu début juillet entre le directeur régional par intérim, accompagné du chef de centre et des représentants de la ville d'Alençon. Selon le chef de centre, la ville a pris conscience des difficultés rencontrées par l'équipe de journalistes. Un groupe climatisation de confort a été installé dans la salle bureau pour passer l'été.

Deux options sont à l'étude :

1. Maintien du bloc climatisation sur une toiture qui doit être sécurisée.
2. Installation d'une climatisation en façade arrière à condition d'avoir l'autorisation des bâtiments de France.

Étant bailleur social, les travaux sont à la charge de la ville d'Alençon.

Devant cette problématique de santé et de sécurité importante, FO a fait remonter ce dossier avant l'été à la CSSCT du réseau, à la direction IMG et à la DDSQVT.

Mariette Courson, nouvelle psychologue « Qualisocial »

Mariette Courson est psychologue du travail et psychothérapeute. Avec une expérience RH, d'animatrice qualité et une spécialisation en matière de RPS, elle dit avoir une approche collective et individuelle des situations. Elle interviendra essentiellement sur de la prévention primaire, et secondaire et tertiaire si besoin. Elle propose une intervention sur site ou à son cabinet à Caen.

La prise en charge peut se faire via la ligne d'écoute (plateforme Qualicare 7j/7 au 0805 384 772) ou avec la psychologue. Elle viendra découvrir les métiers sur deux demi-journées (suivi de la chaîne de fabrication) les 8 au matin et 9 septembre après-midi. Une communication doit être faite pour rappeler l'accès à la plateforme d'écoute et définir la prise de rendez-vous avec la psychologue. Son déplacement est possible dans les emprises extérieures si besoin.

Prochaine réunion : 17 septembre 2026

Si vous avez des questions, des remarques, des revendications, merci de les adresser à vos représentants de proximité FO, François Ormain et Marc Michel-Dherissart

Page suivante, les numéros utiles >>>



Numéros utiles

Assistantes sociales : Sté Social Direct au 0805 035 433

Site d'inscription : <https://francetv.socialdirect.fr> - **Code de connexion :** FTV23

Mail : support.beneficiaire@socialdirect.fr

Discrimination : www.allodiscrim.fr - **Code FTV:** 1277

Psychologue du travail : Cabinet Qualisocial / Nathalie Hoyé

Ligne pour les salariés non managers : 0805 384 772

Ligne pour les salariés managers, RH et RP : 0805 388 006

Médecine du travail au : 02 31 72 75 09 / Dr. Camille Ganivet

Primo écoutant : votre organisation syndicale